



Herbier de Jacques-Joseph Juge de Saint-Martin

Publié le 21 juillet 2021

Au commencement se trouve l'herbier de Jacques Joseph Juge de Saint-Martin réalisé fin 18e-début 19e. Grâce à la numérisation et ses possibilités d'exploitation, cette pièce patrimoniale a pu être analysée par la faculté des sciences de Limoges. Ainsi la valorisation des contenus visuels et culturels de l'herbier lui insufflent une nouvelle vie.

L'archive est composée de deux volumes, de plus de 70 pages qui ont souffert du temps. Au début de la recherche, bien des questionnements sont nés sur les motivations qui ont conduit à sa réalisation, sur le type et la nature des plantes, leur nombre, les modalités d'organisation de la collecte, l'interrogation écologique concernant les zones de cueillette, le contexte historique des autres herbiers connus sur la période.



La numérisation par les archives municipales suivie de la recherche et de l'investigation menées par la faculté des

URL de la page : https://archives.limoges.fr/publications/herbier-de-jacques-joseph-juge-de-saint-martin?is_pdf=true&is_pdf=true

Les investigations menées par la faculté des sciences ont permis l'apport d'une connaissance de la botanique en Limousin, de la fin du XVIIIe - début du XIXe siècle.

542 échantillons de plantes ont ainsi été rassemblés, dans une finalité pragmatique pour instruire élèves et contemporains afin de développer la culture, la cuisine, la consommation, l'exploitation et le commerce des plantes et des arbres. Tout laisse à penser que l'herbier aurait été réalisé lorsque Jacques Joseph Juge de Saint-Martin occupait la chaire de botanique à l'École Centrale de la Haute-Vienne (1802-1804). Il avait alors créé à ses frais un cabinet de minéralogie ainsi qu'un jardin botanique dans sa pépinière, entreprenant des voyages à cet effet.

Au fil des feuillets de l'herbier se découvre la collection : chardon béni des Parisiens consommé pour ses graines, pâquerette pour ses boutons, févier d'Amérique (plante fourragère), sumac des corroyeurs (arbre alimentaire), vesce utilisée comme engrais, châtaignier, amandier, viorne, aigremoine, pomme de terre, absinthe, lierre, bardane, potiron, belladone...

L'auteur de l'herbier est un magistrat, botaniste reconnu pour sa volonté de développer et de transmettre une connaissance remarquable de la flore, des arbres et des arbustes de la région. Son objectif vise à améliorer les productions agricoles et forestières, à aménager les paysages, lutter contre les disettes, faire reconnaître le Limousin comme le pays de la culture des arbres.

L'Histoire intervient dans ce parcours, avec la Révolution qui entraîne des bouleversements tant pour Jacques Joseph Juge de Saint-Martin que pour sa famille. Si ce dernier en tire 50 ans plus tard des observations sociologiques, l'une de ses actions questionne encore aujourd'hui l'histoire de Limoges.

À la place de l'ancien couvent des Carmes détruit vers 1790 lors de la vente des biens nationaux, il réalise en effet jusque vers 1815, une importante opération immobilière qui intègre l'une de ses pépinières.

Pour comprendre cet événement qui est présenté aux archives municipales de
URL de la page : https://archives.limoges.fr/publications/herbier-de-jacques-joseph-juge-de-saint-martin?is_pdf=true&is_pdf=true

Pour comprendre cet événement qui est présente aux archives municipales de Limoges, son itinéraire de notable, d'homme politique, de négociant en bois est replacé dans le contexte de profond changement qu'est la difficile naissance de la citoyenneté à Limoges.



Cette publication sera prochainement mise en ligne et téléchargeable.

archives
MUNICIPALES
de Limoges

UN SITE LIMOGES.FR



LIMOGES.fr
ARTS DU FEU
ET INNOVATION